Brussels Studies
La revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles / Het elektronisch wetenschappelijk tijdschrift voor onderzoek over Brussel / The e-journal for academic research on Brussels

2016
Notes de synthèse | 2009

Inégalités sociales

Note de synthèse, EGB nº 15

Sociale ongelijkheden

Social inequalities

Christian Kesteloot et Maarten Loopmans

Éditeur
Université Saint-Louis Bruxelles

Édition électronique
URL : http://brussels.revues.org/1007
ISSN : 2031-0293

Référence électronique
Christian Kesteloot et Maarten Loopmans, « Inégalités sociales », *Brussels Studies* [En ligne], Notes de synthèse, mis en ligne le 03 mars 2009, consulté le 12 janvier 2017. URL : http://brussels.revues.org/1007

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

Licence CC BY

BRUSSELS STUDIES
la revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles
www.brusselsstudies.be

ÉTATS GÉNÉRAUX DE BRUXELLES
STATEN-GENERAAL VAN BRUSSEL
CITIZENS'FORUM OF BRUSSELS
www.etatsgenerauxdebruxelles.be

Note de synthèse n° 15

Inégalités sociales

Chr. Kesteloot, M. Loopmans

• **Christian Kesteloot** est professeur ordinaire à l'*Instituut voor Sociale en Economische Geografie* de la *Katholieke Universiteit Leuven* et chargé de cours à l'Université libre de Bruxelles.
Contact : Chris.kesteloot@ees.kuleuven.be - ++0032 (0)1/632.24.32

• **Maarten Loopmans** est docteur en géographie et professeur à l'Institut STeR*-*Stedenbouw en Ruimtelijke Planning, Erasmus Hogeschool Brussel*.
Contact : maarten.loopmans@gmail.com

Conférence-débat :
9 mars, 19h45

Centre culturel
Jacques Frank
Chée. de Waterloo
94
1060 Bruxelles

Brussels Studies est publié avec le soutien de l'IRSIB (Institut d'encouragement de la recherche scientifique et de l'innovation de Bruxelles - Région de Bruxelles-Capitale)

I. Constats

1. Globalisation économique et culturelle

La décennie qui vient de s'écouler fut, pour la Région de Bruxelles-Capitale, une période de croissance économique impressionnante, essentiellement dans le secteur des services. Ceux-ci comprennent essentiellement les administrations européennes, fédérales et régionales, mais les investissements étrangers y jouent également un rôle important. En gros, Bruxelles compte près de 2 000 entreprises étrangères, représentant 234 000 emplois et 40 % du PIB. Au cours des dernières années, les arrondissements de Hal-Vilvorde et de Nivelles ont bénéficié de l' « effet Bruxelles » plus que Bruxelles elle-même (la croissance économique pour les années 1995 - 2005 se monte à 2,2 % pour Bruxelles [plus qu'en Flandre ou en Wallonie] ; pour Halle-Vilvorde, elle est de 2,9 % et, pour Nivelles, elle atteint même 4 %).

La réussite économique se manifeste aussi par une augmentation de la population, due à l'immigration, laquelle fait de Bruxelles la ville la plus globale de Belgique. Trente pourcents de la population sont de nationalité étrangère (et encore, 20 % des Bruxellois d'origine étrangère ont pris la nationalité belge). Tout comme dans la plupart des villes de Flandre, l'immigration bruxelloise est relativement récente : la forte augmentation de la population étrangère ne date que des années 1960. La présence d'étrangers à Bruxelles est surtout due à plusieurs vagues d'immigration qui ont déferlé après la dernière guerre. Actuellement, on estime que 170 nationalités environ vivent sur le sol bruxellois.

Lors de chaque élargissement de l'UE, des personnes hautement qualifiées viennent grossir les rangs des fonctionnaires européens, entraînant dans leur sillage toute une communauté. Et, plus l'Europe s'agrandit, plus la ville attire des acteurs économiques importants, qu'il s'agisse de dirigeants, de cadres d'entreprises multinationales, ou encore de services spécialisés destinés à des entreprises impliquées dans l'économie mondiale et qui voient en Bruxelles le lieu idéal où gérer leurs activités européennes.

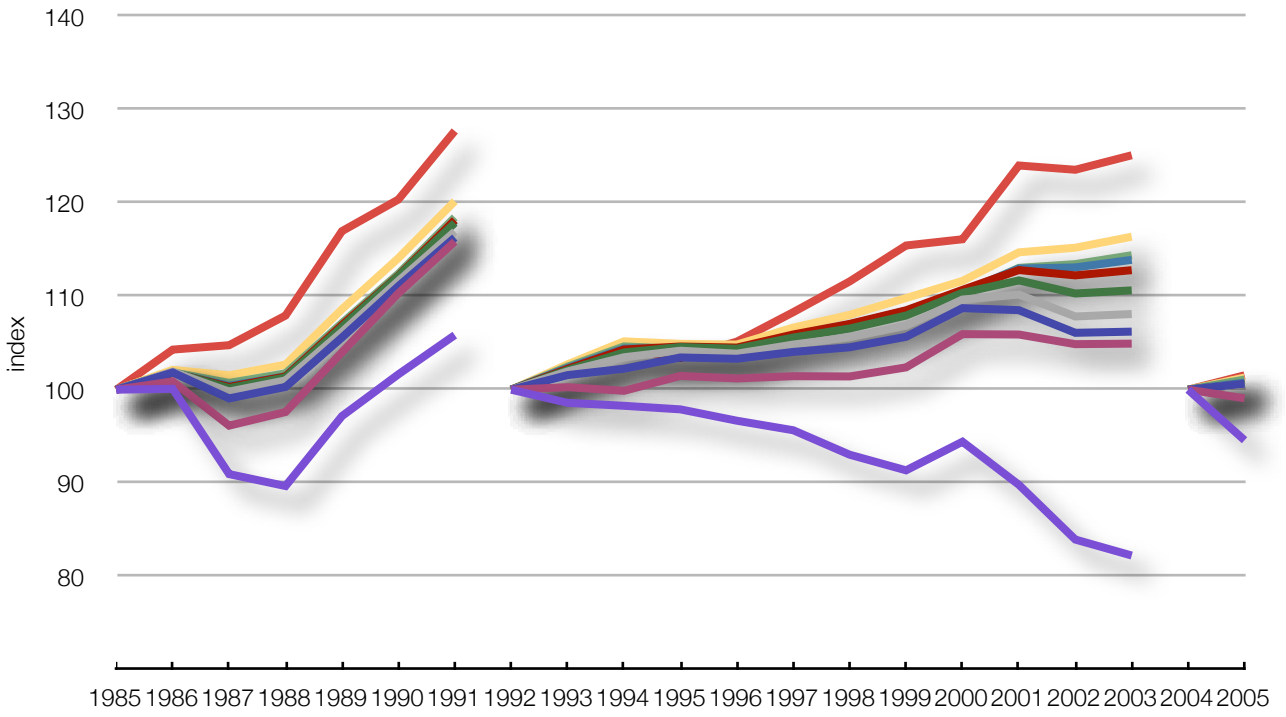
A l'autre extrémité de l'éventail social, se trouvaient autrefois les travailleurs migrants des années 1960 et 1970 qui ont remplacé les ouvriers belges les moins qualifiés. Nombre de ces immigrés n'ont pas eu la chance de faire monter leurs enfants dans l'échelle sociale, ce à cause de la crise de la deuxième moitié des années 1970 et des années 1980. Mais, depuis les années 1990, ils ont été rejoints par une nouvelle vague de migrants, venus cette fois du monde entier, qui séjournent ici illégalement, soit temporairement, soit définitivement, et cherchent un revenu, souvent grâce à des activités dans l'économie informelle. Ils se retrouvent fréquemment dans des secteurs économiques où les stratégies habituelles de concurrence par les prix, telles que la mécanisation ou la délocalisation vers des pays à bas salaires, ne sont pas possibles et où la solution consiste à faire appel à de la main-d'œuvre au noir (par exemple, dans la construction, l'horeca, le nettoyage, le transport …) : ces secteurs ont aussi été stimulés par la croissance de l'économie bruxelloise (songeons à la construction et à l'entretien de bureaux, à la montée du tourisme, à l'arrivée d'intellectuels nantis,…).

2. Polarisation ou société ouverte ?

a. Evolutions socio-économiques : polarisation entre riches et pauvres?

Malgré sa grande prospérité et sa forte attractivité internationale, Bruxelles connaît de graves problèmes socio-économiques. Le taux de chômage, qui atteint 20 % ces dernières années, est extrêmement élevé. Le revenu moyen des familles, qui

La croissance de l'écart des revenus dans la Région de Bruxelles-Capitale 1985 – 2005



Chr. Kesteloot, M. Loopmans, "États généraux de Bruxelles. Inégalités sociales", *Brussels Studies*, Note de synthèse n° 15, 3 mars 2009.

valait 160 % de la moyenne nationale en 1963 n'était plus que de 85 % en 2005. Derrière ces chiffres se cachent de fortes disparités internes. Tandis qu'un habitant de Bruxelles sur quatre vit sous le seuil de pauvreté, la ville héberge une élite transnationale bien rémunérée de plus en plus nombreuse, représentant environ 10 à 15 % de la population. Le fossé entre les différentes catégories de revenus se creuse et le pouvoir d'achat des plus pauvres diminue. C'est ce que montre le graphique ci-dessus qui indique la répartition des revenus imposables en prix constants par décile.

Depuis la fin des années 1980 au moins, l'écart se creuse entre les revenus les plus élevés et les plus bas. Le fossé est resté stable pendant la période 1988 – 1991, économiquement plus favorable, mais, depuis 1992, il ne cesse de se creuser (à cause de modifications de la législation fiscale, des ruptures apparaissent dans les séries, obligeant à prendre de nouvelles années de référence). Les 10 % de personnes aux revenus les plus bas ont vu leur pouvoir d'achat diminuer à la fin des années 1980 et aussi, pratiquement sans interruption, depuis 1992. La fraude fiscale et l'économie informelle sont sans doute les principaux facteurs de l'écart entre les chiffres et la situation réelle, mais les tendances historiques que le schéma reproduit n'en sont pas moins inquiétantes pour autant.

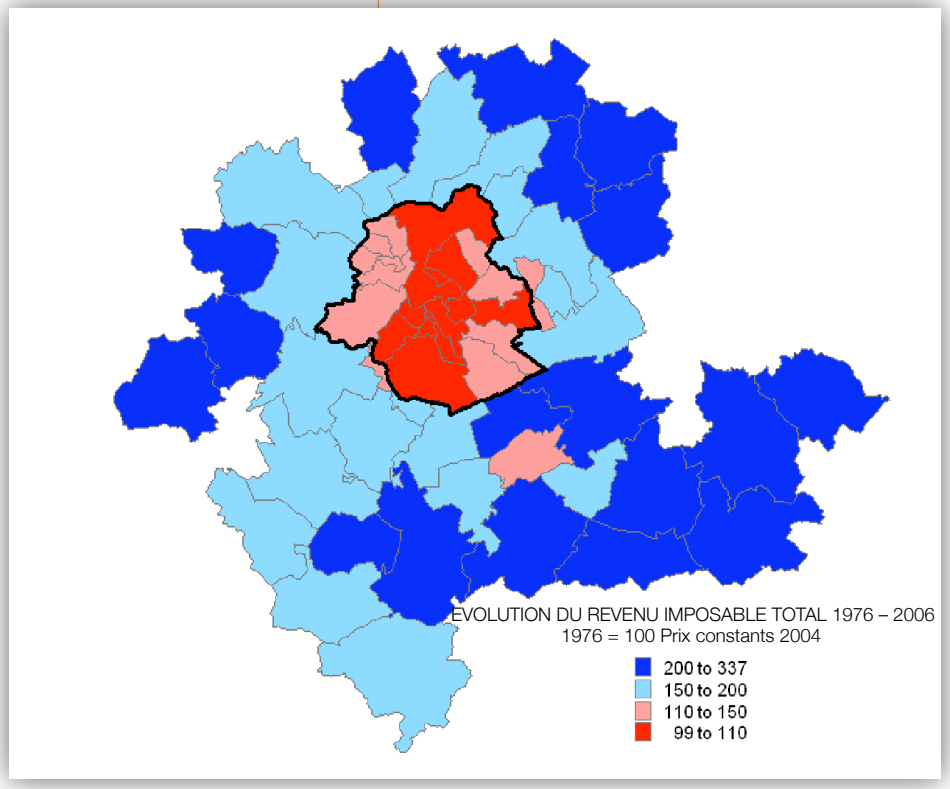
b. Inégalités socio-spatiales à différents niveaux d'échelle

Nulle part en Belgique, la polarisation socio-spatiale interne n'est plus forte que dans la région de Bruxelles : celle-ci comprend à la fois la commune dans laquelle le revenu imposable moyen est le plus bas (Saint-Josse-ten-Node) et celle qui fut la plus riche pendant plusieurs années et qui fait aujourd'hui toujours partie du peloton de tête (Lasne). En 1993, le revenu imposable moyen par déclaration à Saint-Josse n'atteignait que 48.4 % de celui de Lasne. En 2005, cette part est descendue à 42.6 %. Cette différence entre les deux communes, l'une située au centre de la ville, l'autre à la périphérie, n'est pas le fait du hasard. Au cours des 50 dernières années, la croissance de la ville a surtout concerné la ceinture périurbaine. Cette croissance s'est faite de manière sélective sur le plan social. Les nouveaux logements construits à la périphérie (en grande partie hors de la Région de Bruxelles-Capitale) étaient destinées aux classes moyenne et supérieure, qui pouvaient ainsi quitter la ville, où sont restés les habitants aux revenus inférieurs. Les différentes vagues d'immigration ont également suivi les grandes lignes de ce schéma : les migrants les plus riches se sont fixés à la périphérie, principalement à l'est ; les moins nantis se sont retrouvés dans les quartiers ouvriers de l'ouest, qui forment le « croissant pauvre » de Bruxelles

La répartition spatiale du revenu imposable total par commune dans la région reflète la physionomie de ce processus : au cours des 30 dernières années, à cause du caractère sélectif de la périurbanisation, en raison aussi de la diminution de la population et de la crise économique, le revenu global de la population des communes centrales de la Région de Bruxelles-Capitale n'a pratiquement pas augmenté, tandis que les communes de la périphérie de la Région, surtout au sud-est, ont pu tripler leur base fiscale (nous examinerons plus loin les conséquences de cette situation sur la politique communale et régionale).

Depuis peu, la gentrification perturbe ce schéma classique. De nouveaux types de ménages, souvent jeunes et à double revenu ou composés de jeunes intellectuels

transnationaux, choisissent de s'installer dans des quartiers centraux où les logements et l'espace public les attirent. Ce phénomène conduit à une mixité sociale renouvelée dans certains quartiers, tandis qu'il renforce le caractère élitaire de l'environnement dans d'autres. En tout cas, la gentrification et la croissance démographique de la Région en général favorisent la hausse des prix sur le marché immobilier et dans le petit commerce local, et rendent de plus en plus difficile, pour les groupes aux revenus les plus bas, la recherche d'un logement décent. En conséquence, la suroccupation, la location de logements malsains à des prix exhorbitants et le nombre de sans-abris augmentent.



La ségrégation existante reflète aussi les différences géographiques de l'accès au travail. L'économie bruxelloise dépend fortement de l'apport de main-d'oeuvre hautement qualifiée venant de l'extérieur, de Flandre (230 000 en 2006) et de Wallonie (126 000). Les Bruxellois eux-mêmes ne disposent, en général, ni des qualifications ni des connaissances linguistiques nécessaires pour exercer les emplois que Bruxelles et ses environs créent en tant que capitale et centre européen (98 % des chômeurs bruxellois sont unilingues – francophones pour la plupart – et se voient refuser des emplois, souvent pour cette seule raison, autant dans l'économie internationale exigeante de la ville que dans celle de la périphérie néerlandophone). De plus, il est souvent difficile de se rendre, par les transports en commun, du centre de la ville en un lieu de travail situé en périphérie.

Les emplois restants ne permettent d'espérer, dans l'immense majorité des cas, que des revenus faibles et incertains. Le travail temporaire a augmenté de près de 200 %, passant de 4,3 % du travail salarié en 1992 à 12,6 % en 2008, dans la Région de Bruxelles-Capitale, alors que ce taux n'était que de 77 % dans le Royaume au cours de la même période. Le travail temporaire dépend fortement de la conjoncture et n'offre donc qu'une faible garantie de revenus.

c. Bruxelles multiculturelle : intégration ou conflit ?

La diversification rapide de la population bruxelloise modifie profondément le caractère de la ville. La population étrangère de Bruxelles vient de partout et comporte

Chr. Kesteloot, M. Loopmans, "États généraux de Bruxelles. Inégalités sociales", *Brussels Studies*, Note de synthèse n° 15, 3 mars 2009.

aussi bien des travailleurs immigrés et leurs enfants et petits-enfants, des fonctionnaires européens, des expatriés issus de multinationales, des réfugiés, des sans-papiers ; elle compte tant des personnes extrêmement riches que des personnes extrêmement pauvres. Cette diversité engendre problèmes et conflits : racisme et discrimination réciproques, émeutes et autres manifestations de rejet de l'« autre » ; origine et couleur de peau semblent aussi avoir une grande influence sur les possibilités de monter dans l'échelle sociale.

L'intégration de ces différents groupes dans un projet urbain commun est un défi pour l'avenir qu'il sera difficile de relever. La vision unilatérale de l'« intégration » de travailleurs immigrés dans une société dessinée, au cours des années 1970-1990, par une classe moyenne belge francophone ne convient plus ici. Bruxelles évolue vers une diversité multilatérale où l'adaptation à la réalité multiculturelle offre une perspective plus réaliste que l'insertion dans une ville d'accueil uniculturelle. En même temps, l'actuel manque d'engagement à Bruxelles vis-à-vis du problème de l'intégration comporte également un danger. En effet, l'absence d'obligation d'intégration agit comme pourrait le faire l'absence d'obligation scolaire : elle prive surtout les groupes les plus faibles de chances de s'élever dans la société.

Et puis il y a le spectre de la communautarisation : comment maintenir, au sein de toute cette diversité, une « communauté imaginaire » qui puisse développer la solidarité et éviter que certains groupes se désintéressent délibérément des autres ou en appellent à une répression pour se protéger des différences ?

d. Vers un État-providence répressif ?

C'est surtout après la seconde guerre mondiale que la Belgique a développé un État-providence grâce à un système de sécurité sociale dont l'ambition fut, jusqu'à la fin des années 1970, de bannir la pauvreté de la société. Aujourd'hui, le défi est plus grand encore : Bruxelles ne réussit pas actuellement à garantir à chacun un logement décent. La pression qui s'exerce sur le marché immobilier touche surtout les couches inférieures de la société, et exige des investissements à grande échelle dans le secteur du logement social ; mais la politique de ce secteur reste à la traîne.

En matière d'enseignement, Bruxelles n'arrive plus non plus à créer l'égalité sociale. Les enseignements flamand et francophone font tous deux pâle figure dans la comparaison internationale en matière d'égalité des chances (comparaison PISA) et constituent donc un facteur évident de la reproduction d'inégalités dans la société bruxelloise. Dans une ville d'immigration telle que Bruxelles, qui accueille chaque année des milliers de jeunes pour lesquels un effort particulier serait nécessaire, cette situation n'augure rien de bon pour l'avenir.

Alors que les efforts de Bruxelles pour lutter contre les inégalités sociales produisent peu d'effets, il semble que les investissements dans la répression des groupes les plus faibles augmentent. Les sans-abris du centre-ville commerçant sont déportés vers Neder-over-Heembeek, les sans-papiers ne sont même plus à l'abri du Service des Etrangers dans les transports en commun. L'exigence – légitime en soi – d'ordre public exprimée par certains groupes de nantis qui reviennent s'installer dans le centre de la ville vise de plus en plus la présence et le comportement dérangeant de groupes bien déterminés (jeunes allochtones, sans-logis, prostituées).

II. Questions-problèmes

1. Quelle politique ?

Le problème principal consiste donc à réduire notablement les inégalités sociales de façon à garantir une vie digne à chaque habitant de la ville. Celle-ci devrait pouvoir faire régner la justice sociale, c'est-à-dire, avant tout, assurer à tous un logement de qualité à un prix raisonnable, un revenu qui permette de se nourrir, de se vêtir et de se meubler décemment, les soins de santé, l'enseignement, la culture et la mobilité.

a. Intégrer par le marché ?

Dans notre société capitaliste, ces conditions de vie sont assurées, en premier lieu, par l'accès au marché du travail et à une rémunération suffisante qui puisse offrir une sécurité de revenus. Mais, même au sein de l'une des régions les plus compétitives de l'économie mondiale, le marché du travail ne garantit ni l'amélioration du sort de la population la plus pauvre ni l'intégration rapide et l'ascension sociale des nouveaux arrivants au sein de la Communauté urbaine.

b. Intégrer par la réciprocité ?

Il existe toutefois d'autres moyens de lutte contre les inégalités sociales. La solidarité et l'entraide pratiquées au sein de réseaux sociaux sont vitales pour certains membres de notre société. Pour que cette réciprocité soit possible, les gens essaient de se loger à proximité de leur famille et les groupes ethniques se concentrent dans les mêmes quartiers. Ce n'est donc pas un hasard si ces dernières années des initiatives de développement communautaire et des projets de cohésion sociale ont fleuri. Mais les réseaux sociaux ne sont pas la panacée. La solidarité est conditionnelle et limitée aux membres du réseau ; celui qui a besoin d'aide ne dispose pas toujours, au sein de son réseau, d'une marge de négociation suffisante pour la solliciter. En outre, les réseaux sociaux sont souvent liés à des processus identitaires et donc socialement sélectifs ; les groupes les plus faibles sont ainsi exclus des réseaux les plus forts.

c. Intégrer par l'État?

La politique de redistribution menée par les autorités, en particulier la construction de l'État-providence au siècle passé, est une solution de plus grande ampleur. En levant des impôts et en percevant des cotisations de sécurité sociale, l'État centralise une partie de la richesse produite qu'il redistribue selon des règles établies par décisions politiques. Les principaux instruments de ce processus sont la progressivité (de plus en plus faible) des taux d'imposition, la sécurité sociale qui procure des revenus complémentaires ou de remplacement, ou l'aide en nature (principalement pour les soins de santé – dans certains pays également pour le logement) sur la base de contributions perçues auprès de travailleurs et d'employeurs et/ou d'impôts. Les autorités peuvent également intervenir en régulant le marché du travail et tenter ainsi d'ajuster la distribution des revenus à la source : lutter contre la discrimination, stimuler les emplois pour les groupes rarement pris en compte sur le marché (par exemple, les personnes moins qualifiées). Le contrôle de la durée du travail, du montant des salaires et des conditions de travail sont aussi des pistes possibles. Enfin, les autorités fournissent également un certain nombre de biens de consommation et de services collectifs : information, moyens de communication et de

transport, commerce, enseignement et formation, culture, infrastructure de loisirs, sécurité, soins de santé.

2. A quelles échelles?

La mission de redistribution de l'Etat est organisée sur plusieurs échelles. Le problème de la détermination du niveau le plus approprié à une tâche donnée fait l'objet d'un débat complexe et séculaire qui, de plus, est souvent servi, en Belgique, à la sauce communautaire. Le problème est de déterminer le rôle que les autorités bruxelloises peuvent jouer dans cet imbroglio.

La régulation du marché du travail subit une forte pression : les villes et les Régions sont mis en concurrence, ce qui ne leur laisse que peu de marge pour donner la priorité aux besoins sociaux. Une piste intéressante serait de construire une politique sociale européenne, qui puisse dépasser autant que possible cette logique de concurrence, mais cela exige une pression de la base, c'est-à-dire de la ville, où la tension entre concurrence et solidarité est la plus sensible. Pour que Bruxelles soit plus sociale, il faut qu'avec d'autres villes, elle plaide sans équivoque pour que l'Europe le soit également. Cette problématique concerne également la sécurité sociale. Historiquement, celle-ci a été fondée au niveau de l'État national. Les Régions (et pas seulement la Flandre) demandent plus d'impact sur la sécurité sociale, afin de mettre ses flux de redistribution au service de leur propre stratégie de concurrence. Etant donné le faible taux d'emploi des habitants de la ville, la forte proportion de navetteurs et le nombre élevé de chômeurs, cette piste n'est pas intéressante pour Bruxelles. Celle-ci ne doit-elle pas plaider pour que ce système de redistribution soit hissé au niveau européen et devienne le cœur de l'Europe sociale ?

La ville est le lieu traditionnel de la consommation collective. Mais Bruxelles est confrontée ici à un double jeu de tensions. La zone d'influence de la ville dépasse les limites administratives de la Région et correspond en gros au bassin d'emploi régional. Mais comme le financement de cette consommation est assuré, en grande partie, par la Région et les communes bruxelloises, les usagers (les navetteurs) y contribuent moins. Le financement externe (qui n'est cependant pas supporté uniquement par les navetteurs) ne concerne que les « matières personnalisables » (traitées par les communautés) et provient aussi de certains fonds spécifiques, tels que Beliris et la politique des grandes villes (qui sont du ressort de l'Etat fédéral).

La redistribution interne constitue un deuxième sujet de tension. A qui profite la consommation collective à Bruxelles? Ici surgit le problème des communes. Dans la plupart de celles-ci, on trouve à la fois des quartiers ouvriers datant du 19e siècle et faisant partie de la 1ère ceinture et des quartiers plus récents, mieux nantis, de la 2e ceinture ; il y a des quartiers de logements sociaux et des quartiers résidentiels privés. Il semblerait logique que la solidarité nécessaire se développe à l'échelle de ces contrastes et que la politique communale relative à la consommation collective soit donc distributive. Mais le problème réside dans le fait que les communes ont de bonnes raisons de poursuivre d'autres objectifs que celui de la solidarité. Elles sont en concurrence fiscale et utilisent la politique du logement et de l'aménagement du territoire pour se débarrasser de leurs habitants pauvres et pour attirer les riches (un jeu de Valet de pique intercommunal). En remplaçant des affectations du sol aux rendements faibles par de nouvelles affectations plus lucratives, elles tentent d'accroître la valeur du parc immobilier, ce qui leur permet d'augmenter le rendement

des taxes additionnelles sur l'impôt des personnes physiques et sur le précompte immobilier. Dans ce contexte, la rénovation urbaine est une opération rentable sur les deux plans. Les communes favorisent donc la gentrification sur leur propre territoire et évitent comme la peste la construction de nouveaux logements sociaux. La question est alors de savoir comment infléchir la concurrence fiscale entre communes vers une justice distributive ? Ceci implique que les communes pauvres reçoivent plus de moyens, mais aussi qu'elles utilisent effectivement ceux-ci pour combattre l'inégalité et non pour améliorer leur compétitivité.

Les communes, la Région, la zone d'influence bruxelloise, la Belgique et l'Europe sont toutes concernées par la lutte contre les inégalités sociales dans la ville. Cela revient à faire collaborer les différents niveaux et à empêcher que la concurrence joue entre eux et au sein de chacun d'eux.

III. Pistes politiques

1. Changements institutionnels comme politique d'échelle pour les pauvres ?

Bruxelles produisant suffisamment de richesses, le véritable problème est celui de la répartition équitable de celles-ci dans la population. On ne peut dissocier cette redistribution de la structure institutionnelle de l'Etat belge. Quelles sont donc les pistes institutionnelles qui permettraient d'arriver à une répartition plus juste ?

a. Elargir la Région ?

Il y a une forte demande d'un élargissement de la région urbaine. En effet, la périphérie nantie contribuerait ainsi aux charges de la consommation collective. La réalisation d'une région urbaine institutionnelle est un problème difficile qui est à l'origine de conflits politico-idéologiques et qui, dans le contexte belge, est compliqué encore par la problématique communautaire. Mais la question essentielle est la suivante : pourra-t-on enrayer ainsi la polarisation socio-spatiale ? Même si les moyens de Bruxelles augmentaient, il n'existe encore aucune garantie que ces moyens seraient utilisés pour combler le fossé social qui déchire la ville. L'élargissement de la Région signifierait, en premier lieu, le renforcement du pouvoir politique des riches de la périphérie sur le centre de la ville. Les partis politiques bruxellois, qui sont aussi bien implantés dans la périphérie de Bruxelles, ont jusqu'ici plus utilisé les moyens bruxellois en faveur des usagers qu'en faveur des habitants de la ville, particulièrement en matière d'aménagement du territoire, de mobilité, de commerce et d'investissements. Ce n'est pas par la redistribution, mais plutôt par la répression que les tensions socio-économiques sont combattues.

Il n'en est pas moins vrai qu'il faut responsabiliser les usagers de la ville quant à l'avenir de celle-ci. Pour cela, il faut d'abord les obliger à contribuer aux frais de la consommation collective dont ils bénéficient et, en contrepartie, leur donner le droit de se faire entendre dans les matières urbaines qui les concernent. De manière plus structurelle, l'intégration des usagers dans la communauté urbaine exige des institutions chapeautant celle-ci, où les négociations sur l'avenir de la ville, à partir de trois positions d'intérêts : les pauvres et les nouveaux arrivants, qui habitent dans la ville centrale, les membres de la classe moyenne de Bruxelles, qui vivent dans les meilleures communes ou quartiers de la région administrative, et les usagers de la ville.

b. Réduire les communes ?

A l'opposé de l'élargissement de Bruxelles, le maintien, voire le rétrécissement, de la Région permettrait de faire de celle-ci une région véritablement urbaine. Citons quelques avantages que présenterait cette situation. La pauvreté serait plus visible – et non occultée par des valeurs moyennes qui ignorent les différences internes. De plus, les habitants pauvres de la ville seraient mieux représentés par les institutions et pourraient mieux déterminer et défendre leurs intérêts et leurs exigences. Cela permettrait peut-être de forcer une redistribution fiscale entre la banlieue bruxelloise et la Région, par exemple en prélevant une partie des taxes locales sur le lieu de travail plutôt qu'au domicile.

Le même raisonnement peut s'appliquer aux différences communales internes. Si Bruxelles comptait une trentaine de communes socialement homogènes, une quinzaine d'entre elles auraient une population similaire à celle de Saint-Josse-ten-Noode et elles pourraient ensemble incarner et défendre les intérêts des pauvres. Dans cette optique, les intérêts des quartiers centraux et des habitants les plus faibles de la Région seraient renforcés sur quatre plans : à l'intérieur, les représentants politiques seraient tenus de prendre en compte la population sans droits politiques puisqu'elle y serait le groupe le plus nombreux ; la problématique des quartiers centraux serait beaucoup mieux représentée, tant au niveau régional qu'au niveau fédéral ; une nouvelle classe politique locale développerait une expertise dans la défense de ces intérêts ; enfin, le (faible) mécanisme de solidarité instauré par le Fonds des Communes aurait pour effet d'augmenter les flux de redistributions des finances publiques des communes riches vers les communes pauvres de la Région.

Du point de vue d'une gestion plus efficiente, on peut évidemment aussi penser à fusionner les plus petites communes, à repartager les compétences entre les communes et la Région ou encore à développer des collaborations entre communes dans certaines matières, au moyen d'intercommunales. Seule la première de ces options s'oppose aux avantages que présenterait la création de communes plus homogènes. La multiplication des communes bruxelloises n'empêche toutefois ni la redéfinition des compétences ni la création de nouvelles formes de collaboration entre communes. Mais alors il nous semble nécessaire d'évaluer ces propositions à la capacité de ces institutions de garantir une redistribution à toutes les échelles concernées.

2. Une région ouverte avec une ville solidaire

La solidarité doit non seulement être organisée aux niveaux adéquats, mais aussi reposer sur une base politique et sociale. Actuellement, Bruxelles est une ville morcelée qui est dépourvue d'une telle base. Elle n'est plus une ville bilingue, homogène sur le plan ethnique, reflet d'une nation belge. De ce fait, elle n'est plus non plus prisonnière d'une culture nationale homogène qui attend des nouveaux arrivants qu'ils s'intègrent avant d'avoir droit à la solidarité. Ce défaut d'une culture nationale fait apparaître Bruxelles comme une ville « ouverte » aux yeux des nouveaux arrivants. L'accueil dans la communauté urbaine n'implique pas l'acculturation ou l'assimilation. La politique de la ville devrait s'adapter à cette réalité : plutôt que de continuer à gérer Bruxelles en tant que partie de la Belgique francophone ou de la Flandre, elle devrait profiter de l'ouverture de la ville et opter résolument pour un avenir international.

Mais ouverture signifie également possibilités de fuite. Le caractère transnational implique que l'on peut aussi se soustraire rapidement aux liens de solidarité qui existent en un endroit lorsque ceux-ci paraissent plus avantageux ailleurs; la solidarité fondée sur un territoire partagé de vient moins évidente à organiser et est souvent remplacée par des solidarités entretenues par des réseaux transnationaux. Les structures culturelles, institutionnelle et socio-spatiale de Bruxelles permettent facilement de se distancier des pauvres et de la misère. Comment encourager la population bruxelloise, si diversifiée, à la solidarité et à l'engagement au-delà des limites de groupes : tel est l'important défi pour l'avenir. Les recettes classiques de développement communautaire et de cohésion sociale ne suffiront pas à le relever.

3. Construire l'avenir de la génération à venir

La solidarité sera nécessaire pour assurer l'avenir de Bruxelles. Cet avenir est incarné par la population transnationale, essentiellement jeune, mais dont une partie importante est pauvre et insuffisamment scolarisée, ne trouve pas de travail et vit dans des conditions précaires. L'« ouverture » d'une ville n'a pas qu'une signification culturelle, elle entend aussi donner à chacun la possibilité de se développer et de gravir les degrés de l'échelle sociale. Formation, emploi et logement sont à cet égard les secteurs-clés.

Ceci implique, de la part de la classe politique, de porter une plus grande attention à la qualité qu'à la quantité des emplois à Bruxelles: quels emplois voulons-nous pour les Bruxellois ? Ceci implique aussi que l'on investisse dans du logement de qualité à des prix abordable et que la gentrification, au lieu d'être une menace pour les habitants pauvres de la ville centrale, devienne une source de politique redistributive au niveau régional. La combinaison d'une gentrification douce (où les nouveaux arrivants partagent la diversité de la ville avec la population existante) et la construction de logements sociaux dans les mêmes quartiers offre des perspectives d'amélioration de l'accès aux services, notamment à un enseignement de qualité. Cette stratégie de mixité sociale pourrait être le support d'une répartition spatiale équitable des services et de l'égalité de l'accès à ceux-ci. On pourrait ainsi combattre la ségrégation sociale et ethnique dans les écoles. L'offre d'une scolarisation et d'une formation de qualité, où l'on mise sur le plurilinguisme pour assurer le caractère international de la ville, où l'on œuvre activement à l'intégration des nouveaux arrivants et où l'égalité des chances retient autant l'attention que le niveau de performance, est essentielle pour garantir à l'avenir le caractère ouvert de Bruxelles.

Références

FAVELL A. (2001) *Free movers in Brussels* Brussels*: a report on the participation and integration of European professionals in the city*, report for the Brussels-Region Government, IPSoM Working Paper 2001/7, Katholieke Universiteit Brussel, Nov 2001, pp.81.

Observatorium van gezondheid en Welzijn van Brussel-Hoofdstad http://www.observatbru.be

KESTELOOT C. (1999) "De la ségrégation à la division: l'évolution et les enjeux futurs de la structure socio-spatiale bruxelloise", in WITTE E., ALEN A., DUMONT H. & ERGEC R. eds. *Het statuut van Brussel*, Larcier, Brussel, p.155-189. also available in english as: KESTELOOT C. (2000) "Brussels: postfordist polarization in a fordist spatial canvas", in MARCUSE P. & VAN KEMPEN R. eds., *Globalizing cities: a new urban spatial order?* Blackwell, Oxford, p.186-210.

VANNESTE, D., ABRAHAM, F., P. CABUS & L. SLEUWAEGEN (2003) *Belgische werkgelegenheid in een mondialiserende economie*, Gent: Academia Press.

VANDERMOTTEN, C. (2009) "De Staat van de Brusselse economie twintig jaar na de oprichting van het Gewest", in DEJEMEPPE e.a. (eds.), *Brussel over 20 jaar*, p. 265-296.

THYS, S. (2009) "Werkgelegenheid en werkloosheid in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest: feiten en uitdagingen", in DEJEMEPPE e.a. (eds.), *Brussel over 20 jaar*, p. 297-328.

VAN CRIEKINGEN M. (2006) "Que deviennent les quartiers centraux à Bruxelles ?", *Brussels Studies* n°1, http://www.brusselsstudies.be/PDF/Default.aspx?lien=FR_27_BS1_francais.pdf&IdPdf=27

KESTELOOT C., MISTIAEN P. & DECROLY J.M. (1998) "De ruimtelijke dimensie van de armoede in Brussel: indicatoren, oorzaken en buurtgebonden bestrijdingsstrategieen", in VRANKEN J., VANHERCKE B. & CARTON L., mmv. VAN MENXEL G. . eds., *20 jaar OCMW, naar een actualisering van het maatschappijproject*, Acco Leuven, p.125-155. Aussi en français : KESTELOOT C., MISTIAEN P. & DECROLY J.M. (1998) "La dimension spatiale de la pauvreté à Bruxelles: indicateurs, causes et stratégies locales de lutte contre la pauvreté", in VRANKEN J., VANHERCKE B. & CARTON L., mmv. VAN MENXEL G. eds., *20 ans CPAS, vers une actualisation du projet de société*, Acco Leuven, p.123-153.